



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PHOTOTHEQUE ET DE SON CONTENU

1- Les présentes conditions d'utilisation de la Photothèque et de son contenu (photos individuellement et collectivement appelées « contenu ») constituent un contrat de licence entre l'Utilisateur et ASO.

2- L'accès à la Photothèque est réservée aux seuls sponsors et licenciés des événements organisés par ASO d'une part, et aux organes de presse écrite ou audiovisuelle, d'autre part

3- En téléchargeant du contenu de la Photothèque, l'utilisateur accepte les termes du présent contrat.

4- Etendue des droits concédés :

4.1.-Le contenu est concédé à **titre gratuit** sous licence pour une utilisation illimitée (c'est-à-dire pour un nombre illimité de fois), dans le monde entier et pendant la durée d'existence des droits d'auteur, sur tout support (le contenu peut être utilisé sous forme imprimée ou numérique, ou dans tout autre support ou format sauf restrictions ci-dessous).

4.2. Les droits sont **Non-exclusifs**, ce qui signifie qu'ASO peut accorder des licences portant sur le même contenu à des tiers. Si l'utilisateur souhaite obtenir des droits exclusifs d'utilisation de contenu sous licence libre de droits, il doit contacter ASO pour discuter de la possibilité d'un achat de droits.

4.3. Aux fins du présent contrat, « utiliser » signifie copier, reproduire, modifier, éditer, afficher, diffuser, publier le contenu.

4.4. Les droits octroyés sont **incessibles** et ne peuvent faire l'objet d'une sous licence. Toutefois, l'utilisateur pourra autoriser des sous-traitants (par exemple, son imprimeur ou son agence de publicité en charge du projet final) ou ses distributeurs à utiliser le contenu dans tout processus de production ou de distribution lié à l'utilisation ou projet final. Ces sous-traitants et distributeurs doivent accepter d'être tenus de respecter les termes du présent contrat et ne peuvent utiliser le contenu à aucune autre fin ni en concéder l'usage à quiconque.

4.5. En conséquence, l'utilisateur sera **responsable** du suivi de toute l'activité de chaque compte d'utilisateur et accepte de : (a) maintenir la sécurité de tous les mots de passe et noms d'utilisateur ; (b) informer ASO immédiatement de toute utilisation non autorisée ou autre infraction à la sécurité ; et (c) accepter l'entière responsabilité de l'activité ayant cours dans chacun de ses comptes utilisateur. ASO se réserve le droit de surveiller les téléchargements et l'activité de l'utilisateur pour assurer la conformité avec les termes du présent contrat. Si ASO détermine que l'utilisateur ne respecte pas cette disposition ou tout autre terme du présent contrat, il pourra suspendre l'accès au compte et avoir recours à toute procédure de son choix pour la défense de ses droits.

5- Restrictions.

5.1. L'utilisateur ne peut pas utiliser de contenu à des fins pornographiques, diffamatoires ou illicites, ou en violation de toute réglementation en vigueur (y compris toute restriction émanant d'un règlement sportif) ou de tout code professionnel.

5.2. Si l'utilisateur est un organe de presse écrite ou audiovisuelle, il ne peut pas utiliser de contenu désigné comme « photos d'actualités » à des fins commerciales, promotionnelles, publi-rédactionnelles, de parrainage, de publicité ou de merchandising. Ce type de contenu est strictement réservé aux sponsors de l'évènement organisé par ASO.

5.3. La photo peut être recadrée pour des raisons de qualité technique, à condition qu'elle ne soit en aucun cas altérée. En aucun cas les marques y figurant ne sauraient être supprimées et/ou remplacées par d'autres.

5.4. L'utilisateur ne peut pas déclarer être le créateur original d'une œuvre largement composée de contenu sous licence.

5.5. L'utilisateur ne pourra pas utiliser le contenu pour des produits «de merchandising» y compris, mais non de façon limitative, les cartes postales, cartes de vœux, mugs, t-shirts, calendriers, posters, jeux et jouets, économiseurs d'écran ou fonds d'écran sur téléphones portables et autres articles similaires (en ce compris la vente de produits par l'intermédiaire de sites Internet personnalisés.) sans l'accord préalable et par écrit d'ASO.

5.6. L'utilisateur ne pourra pas utiliser le contenu comme élément d'une marque, d'un dessin-marque, d'un nom commercial, d'une raison sociale, d'une marque de service ou d'un logo.

6- Droits de propriété intellectuelle.

6.1. L'ensemble du contenu sous licence est la propriété exclusive d'ASO. Tous les droits non concédés expressément par le présent contrat sont conservés par ASO. L'utilisateur ne pourra faire valoir aucun droit de revenu auprès d'une société de gestion collective en ce qui concerne la photocopie, la copie numérique ou d'autres utilisations secondaires du contenu sous licence.

6.2. L'utilisateur n'a pas besoin d'inclure de crédit photo pour une utilisation commerciale, mais s'il utilise du contenu à des fins éditoriales, le crédit suivant doit accompagner le contenu ou être inclus dans des crédits de production : ASO /« © [Nom du photographe]»

6.3. S'il ne bénéficie pas d'un contrat avec ASO l'autorisant aux conditions y définies, l'utilisateur pourra utiliser le nom d'ASO ou des artistes qui lui fournissent le contenu le cas échéant pour en donner l'attribution, mais ne pourra en aucun cas utiliser les noms, logos ou marques d'ASO sans autorisation écrite préalable.

7- Résiliation/Annulation/Retrait.

7.1. ASO peut résilier le présent contrat à tout moment si l'utilisateur ne respecte pas l'un des termes du présent contrat ou d'un autre contrat le liant à ASO, auquel cas il doit immédiatement : cesser d'utiliser le contenu ; effacer ou détruire toutes les copies ; et, sur demande, confirmer à ASO par écrit qu'il a satisfait à ces exigences.

7.2. Si l'utilisateur utilise le contenu sur un réseau social ou un autre site Internet tiers et le réseau social ou le site Internet utilise le contenu à ses propres fins ou d'une façon contraire au présent contrat, les droits accordés cesseront immédiatement, et dans ce cas, à la demande d'ASO, l'utilisateur accepte d'ores et déjà de retirer le contenu de ce réseau social ou de ce site Internet.

7.3. ASO peut interrompre la licence de tout contenu à tout moment et à sa seule discrétion. Sur notification de ASO, ou si l'utilisateur a connaissance que tout contenu peut faire l'objet d'une plainte pour violation du droit d'un tiers pour laquelle ASO peut être responsable, ASO peut exiger que l'utilisateur effectue immédiatement, et à ses propres frais, les actions suivantes : cesser d'utiliser le contenu, effacer ou détruire toutes les copies, et s'assurer que ses clients, distributeurs en fassent de même. ASO fournira gratuitement un contenu de remplacement (lequel sera déterminé par ASO selon son jugement raisonnable), mais soumis aux autres termes du présent contrat.

8. Garanties/limites/exclusions.

8.1. En ce qui concerne tout le contenu sous licence, ASO garantit que l'utilisation conforme au présent contrat et sous la forme livrée par ASO (c'est-à-dire, sans aucune modification, superposition ou recentrage) ne porte atteinte à aucun droit d'auteur ou droit moral du propriétaire/créateur du contenu.

8.2. Exclusion de garantie. Sauf garantie exprès ci-dessus, ASO n'accorde aucun droit ni ne donne aucune garantie quant à l'utilisation des noms, personnes, marques, dessins et modèles, logos et dessins, œuvres d'art ou d'architecture déposés, non déposés ou sous droit d'auteur représentés ou inclus dans le contenu. Dans de tels cas, il appartient à l'utilisateur de déterminer si une ou des autorisations sont nécessaires eu égard à l'utilisation prévue du contenu. L'obtention de ces autorisations éventuelles relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. L'utilisateur reconnaît qu'aucune autorisation n'est en

général obtenue pour le contenu désigné « éditorial », et que certaines juridictions offrent une protection légale en cas d'utilisation commerciale de l'image d'une personne, de son apparence ou de ses biens si ces personnes n'ont pas fourni d'autorisation.

8.3. Bien que ASO ait fait des efforts raisonnables pour classer le contenu dans la catégorie la plus pertinente et y attribuer les mots-clés, la légende et le titre appropriés, ASO ne garantit pas l'exactitude desdits renseignements ou de toute métadonnée fournie avec le contenu.

8.4. À l'exception de ce qui est stipulé à l'article 8.1. ci-dessus, le contenu est fourni « en l'état » sans déclaration, garantie ou condition d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, sans déclaration, garantie ou condition implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. ASO ne déclare et ne garantit en aucun cas que le contenu ou que ses sites Internet satisferont les exigences de l'utilisateur ni que leur utilisation ne sera pas interrompue ou sans erreur.

9- Indemnisation/Limitation de responsabilité.

9.1. Indemnisation d'ASO par l'utilisateur. L'utilisateur s'engage à défendre, indemniser et tenir quitte et indemne ASO, contre tous dommages-intérêts, responsabilités et frais (y compris les honoraires raisonnables d'avocats) découlant ou en rapport à (i) l'utilisation de tout contenu n'entrant pas dans le champ du présent contrat ; (ii) toute violation réelle ou présumée d'un terme du présent contrat ou de tout autre contrat avec ASO dont il (ou toute personne agissant en son nom) serait coupable ; et (iii) la non-obtention de sa part des autorisations requises dans le cadre de l'utilisation du contenu.

9.2. Indemnisation de l'utilisateur par ASO. À condition que l'utilisateur ne soit pas en violation des termes du présent contrat ou de tout autre contrat le liant à ASO, en cas de violation des garanties exposées à l'article 8.1 ci-dessus, ASO accepte, sous réserve des termes de la présente Section 9, de le défendre, l'indemniser et le tenir quitte et indemne contre tous dommages-intérêts, responsabilités et frais (y compris les honoraires raisonnables d'avocats) découlant ou en rapport à toute violation réelle ou présumée par ASO de ses garanties au titre de l'article 8.1 ci-dessus. Cette indemnisation ne s'applique pas dans la mesure où tous dommages-intérêts, coûts ou pertes naissent ou sont le résultat de modifications que apportées au contenu ou du contexte dans lequel l'utilisateur utilise le contenu. Cette indemnisation ne s'applique pas non plus à l'usage continu du contenu après notification par ASO, ou si l'utilisateur a pris connaissance, que le contenu fait l'objet d'une action pour atteinte à un droit d'un tiers.

9.3. La partie cherchant à être indemnisée doit informer au plus vite l'autre partie d'une telle action. La partie responsable de l'indemnisation (celle couvrant les frais) a le droit d'assumer la conduite, le règlement ou la défense de toute action ou tout litige. La partie indemnisée (celle ne couvrant pas les frais) doit coopérer dans toute la mesure raisonnablement demandée par la partie responsable de l'indemnisation. La partie responsable de l'indemnisation ne pourra être tenue responsable des frais de justice ni des autres dépenses

engagées avant notification par l'autre partie de l'action pour laquelle une indemnité est recherchée.

10- Limitation de responsabilité.

ASO NE POURRA ETRE TENUE POUR RESPONSABLE ENVERS VOUS, NI ENVERS AUCUNE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE, D'UN MANQUE A GAGNER, DE DOMMAGES PUNITIFS, SPECIAUX, INDIRECTS, CONSECUTIFS, ACCESSOIRES OU AUTRES DOMMAGES SIMILAIRES, FRAIS OU PERTES RESULTANT DU PRESENT CONTRAT, MEME SI ASO A ETE INFORMEE DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES, FRAIS OU PERTES. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES GARANTIES TACITES OU DE RESPONSABILITE.

11- Dispositions générales.

11.1. Le présent contrat est personnel à l'utilisateur qui ne pourra le transférer sous quelque forme que ce soit et à quelque fin que ce soit sans avoir au préalable obtenu l'autorisation écrite d'ASO. ASO peut céder le présent contrat, sans préavis ni consentement, à toute société affiliée ou tout successeur ayant un intérêt, à condition que ladite entité accepte d'être liée par les présents termes.

11.2. Sur notification adressée dans un délai raisonnable, l'utilisateur accepte de fournir à ses frais à ASO des exemplaires d'utilisations finales contenant le contenu sous licence, et a fournir à ASO un accès gratuit à tout site Internet protégé, ou dont l'accès est autrement restreint, ou à toute plate-forme sur laquelle le contenu est reproduit.

11.3. Le présent contrat est régi par la **loi française**, sans égard aux principes de conflit de lois. **Tout litige résultant ou lié au présent contrat sera résolu de façon définitive par les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris, nonobstant appel en garantie ou pluralité de défendeurs.**

11.4. Dans le cas où l'une ou plusieurs des dispositions du présent contrat s'avéreraient invalides, illégales ou inexécutables, de quelque façon que ce soit, les autres dispositions demeurent valides, légales et applicables. Lesdites dispositions seront alors modifiées dans la stricte mesure nécessaire à leur exécution.

11.5. Aucune action ou omission de l'une ou l'autre partie, autre qu'une décharge écrite expresse, ne pourra être interprétée comme une renonciation à toute disposition du présent contrat.

11.6. Aucun terme du présent contrat ne peut être ajouté ni supprimé si ce n'est fait par écrit et accepté par écrit par les deux parties, ou émis électroniquement par ASO et accepté par vous. En cas de conflit entre les dispositions du présent contrat et celles figurant sur un bon de commande envoyé par vous, les dispositions du présent contrat prévaudront.

11.7. Notifications : Toutes les notifications devant être envoyés à ASO dans le cadre du présent contrat doivent être envoyées par email à vpautre@aso.fr.